



D.D.T DES DEUX-SÈVRES

15 AVR. 2019

ARRIVÉE

Direction Départementale des Territoires
(D.D.T.) des Deux-Sèvres
Service Eau et Environnement
39 avenue de Paris
BP 526
79022 Niort cedex 9

Mme Aurélie Hugue

Clisson, le 26 mars 2019

Réf : MD/AC-n°137/19

Objet : Avis dossier d'autorisation environnementale – régularisation eaux pluviales serres EARL BOISSINOT

Contact : Antoine CHARRIER (02.51.80.09.51 - achARRIER@sevre-nantaise.com)

Monsieur le Directeur,

Vous avez saisi la Commission Locale de l'Eau (CLE) en vue d'obtenir son avis concernant le projet de régularisation de la gestion des eaux pluviales des serres aux lieux dits les Bardonnières et les Bichotières sur la commune de Courlay porté par l'EARL BOISSINOT.

Ce dossier a été étudié par les membres du bureau de la CLE du SAGE de la Sèvre Nantaise réunis le 14 mars 2019.

Dans le cadre de la régularisation au titre de la loi sur l'eau, le projet prévoit la reconstitution d'un corridor écologique par la plantation de haies et la création de bassins de rétention en pente douce, pour la récupération des eaux pluviales et l'utilisation pour l'arrosage. Les zones humides présentes sur le site ne sont pas impactées.

Les membres du bureau de la CLE donnent un avis favorable au projet de régularisation considérant qu'il est compatible avec le SAGE Sèvre nantaise.

Par ailleurs, au regard de la proximité de cette exploitation horticole avec le réseau hydrographique, il semble pertinent de prendre toutes les dispositions pour limiter les transferts d'eaux de ruissellement, et les flottants pouvant y être associés, par des dispositifs tampons performants de type haies sur talus, en complément des bassins existants et prévus. De plus, les mesures de suivi *in situ* réalisées pour le dossier réglementaire mériteraient d'être poursuivies sur plusieurs années afin d'évaluer les effets de la régularisation sur la qualité des eaux du ruisseau des Bichotières.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Dominique MAUDEZ

Président de la CLE du SAGE
du bassin de la Sèvre Nantaise